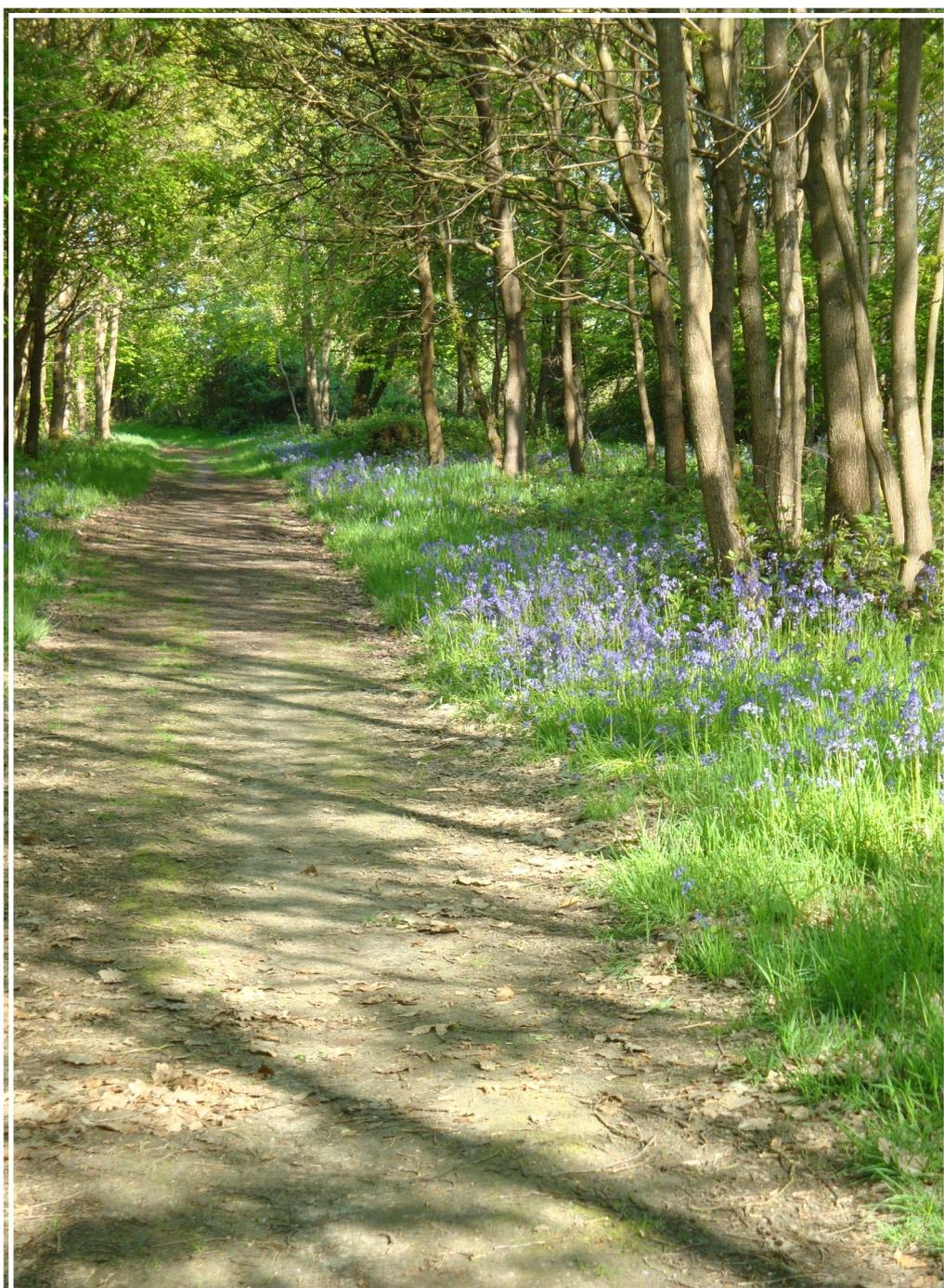


La Neuville-en-Hez

Bulletin municipal



SOMMAIRE

<i>Le Mot du Maire</i>	1
<i>Retour en images</i>	2
<i>Infos</i>	10
<i>Concours des Maisons Fleuries 2012</i>	14
<i>Etat Civil</i>	16
<i>Diplômes et Distinctions</i>	17
<i>La note de l'archiviste</i>	18
<i>Bibliothèque G. Montier</i>	20
<i>Cantine et Accueil Périscolaire</i>	21
<i>Tableau des associations</i>	22
<u><i>Associations</i></u>	
<i>Afodhez</i>	23
<i>As.C.A.Lit</i>	24
<i>ASNH Football</i>	25
<i>Colori'Hez</i>	26
<i>Club Saint Louis</i>	28
<i>Comité des Fêtes</i>	29
<i>La Fourmilière</i>	30
<i>La Neuville en Famille</i>	32
<i>Team Oise Organisation</i>	33
<i>Délibérations</i>	34



La vie communale

L'été est arrivé et pourtant chacun d'entre nous peine à le croire. Gageons que les mois à venir, période de vacances pour beaucoup, nous amènent le soleil et la chaleur.

Les élections présidentielles et les élections législatives m'ont permis de vous rencontrer.

Vous avez été nombreux, Neuvilleois et Neuvilleises, à vous présenter aux urnes et accomplir votre devoir de citoyen.

Notre commune, lors de ces quatre jours d'élections, a dépassé, à chaque reprise, le taux de participation constaté en France.

Bon nombre de jeunes votaient pour la première fois et la quasi totalité se sont exprimés.

J'avais souhaité précédemment réunir l'ensemble de ces jeunes Neuvilleois et leur remettre le livret du jeune citoyen. Ce fut un moment sympathique de rencontre et de dialogue.

Je souhaite également attirer votre attention sur l'excellente réussite de trois jeunes Neuvilleises, Elisa JACQMART, Suzan BERNARD et Chloé COUPEL, qui sont toutes trois montées sur le podium du Concours National de Danse à Nice, mais aussi de Cécile EVRARD qui est arrivée parmi 7 finalistes sur 80 lors d'un concours de danse national, ou encore de Julie NAUD parvenue première avec son équipe lors d'un challenge d'athlétisme régional. Vous trouverez dans ce bulletin plus de précisions les concernant.

Plus récemment s'est déroulé le concours de pêche, organisé par la Neuville en Famille et réservé aux jeunes Neuvilleois. Une quinzaine de participants et là encore, une belle journée.

Notre jeunesse, c'est aussi la volonté des dirigeants, des élus de football Neuvilleois de relancer des équipes de jeunes.

Je pourrai citer d'autres exemples qui démontre que notre jeunesse Neuvilleoise est active et positive.

Je souhaitais, à l'aube des vacances d'été, porter un regard sur nos jeunes Neuvilleises et Neuvilleois.

Je reste avec mes adjoints et l'ensemble de l'équipe municipale à votre écoute.

Bon été à tous.

Avec ma sympathie.

*Le Maire,
Jean-François DUFOUR.*

L
e
L
e
M
M
O
t
t
d
u
u
M
M
a
r
i
e
r
e

Retour en images



19 février : la Balade en forêt de Hez-Froidmont

Une belle réussite cette année encore avec plus de 2 000 participants !!

Merci à tous, participants et bénévoles, et plutôt qu'un long discours, nous vous donnons rendez-vous dès à présent pour la 32ème édition le 10 mars 2013

Jean-François DUFOUR,
Responsable de l'organisation.



Bilan de la 31ème édition

2 113 participants

dont 1 010 Féminines,
216 moins de 18 ans,
79 plus de 70 ans,
267 clubs ou communes représentés
dont 64 hors de l'Oise.

MARCHE

5 km : 358
9 km : 662
15 km : 443
25 km : 156

VTT

15 km : 36
25 km : 119
40 km : 124
50 km : 150

TOTAL : 1 619 **TOTAL : 429**

CYCLO : 65

FFCT : 71 personnes

37 160 kilomètres parcourus



Retour en images

22 février : la Soirée Neuvilleoise



Lauréats du concours des maisons fleuries 2011



Les nouveaux Neuvilleois



Laurent DE BISSCHOP
Médaille Vermeil du Travail
Banque de France, Marne la Vallée



Micheline BERGERON,
Association AFODHEZ



3 sportifs récompensés :
Claude SITRUK (muscultation)
Swann GUEFVENEU et
Philippe DEFOSSE
(cyclisme)



Les boulangers, Mr et Mme HERMANS,
laissent leur place à Mr et Mme PIMENTA



Reto

Retour en images

1er mai : fête du Muguet



Election de Miss Muguet

Miss Muguet 2012 : Maëlle VIANEFE
1ère Dauphine : Camille BOYER
2ème Dauphine : Marie ANTOINE



6 mai : concours d'épouvantails de l'association La Fourmière



5 et 6 mai : exposition de peintures Colori'Hez

Retour en images

2 et 3 juin : **L'Oise verte & bleue**

7ème édition



Vélo, BMX, rollers, promenades à dos d'ânes et poneys...

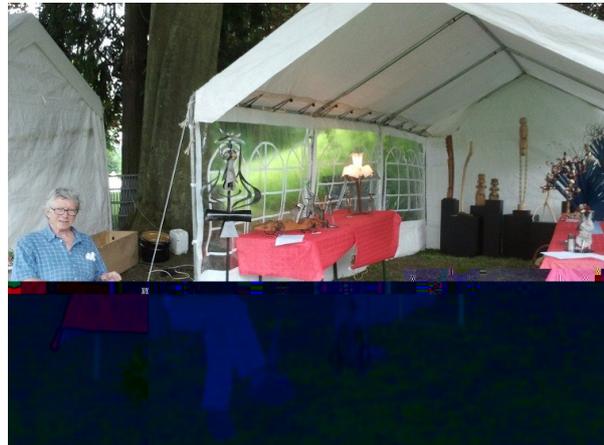


Activités très diverses proposées par les associations et Oise Tourisme

Retour en images



Village Artistes et Artisans d'Art



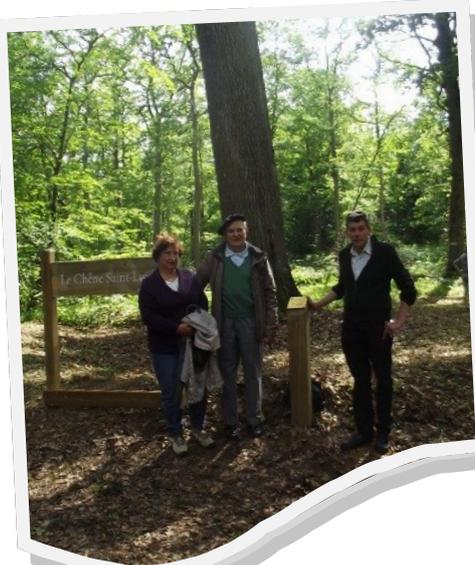
L'Oise
verte & bleue



Spectacles pour petits et grands



16 juin: promenade en forêt et inauguration du pupitre d'information au chêne Saint Louis



17 juin : passage de la fête de la moto (1 598 motards)



22 juin : remise de dictionnaires aux élèves de CM2

Retour en images



22 juin: kermesse des écoles



22 juin: Feu de la Saint Jean



23 juin : Inauguration Avenue Verte LONDON-PARIS



HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

LUNDI.....	DE 10H30 A 12H15
MARDI.....	DE 15H00 A 20H00
JEUDI.....	DE 15H00 A 17H45
VENDREDI.....	DE 15H00 A 17H45
SAMEDI.....	DE 11H00 A 12H00

A NOTER : la mairie est fermée le mercredi

**PERMANENCE DES ELUS**

Permanence du Maire, Jean-François DUFOUR (06.50.71.56.90)
et/ou du 1er Adjoint, Jacques LEFORT : le mardi, de 18H30 à 20H00.

Permanence du 2ème Adjoint Gérard DUCOLLET
et/ou du 3ème Adjoint, Angélo VENTURINI : le samedi, de 11H00 à 12H00.

PERMANENCE Assistante Sociale

Madame STANNARD vous recevra sans rendez-vous à la mairie de La Neuville-en-Hez les mardis 24 juillet, 14 août, 11 et 25 septembre, 9 et 23 octobre 2012 de 15H à 17H (dates sous réserve de modification).

Mme STANNARD vous reçoit sur rendez-vous le jeudi après-midi à la Maison de la Solidarité et des Familles à Clermont, 27 rue Gambetta (tel : 03.44.10.78.30)

Piscine de BRESLES**Horaires été 2012 :**

Lundi / mardi / mercredi : 14h-19h30

Jeudi : 12h-13h et 14h-19h30

Vendredi : 14h-20h

Samedi : 10h-12h et 14h-19h

Dimanche : 9h-10h (accès nageur),
10h-12h et 14h30-18h

15 août : 14h-18h30

Spécial ASSOCIATIONS

Afin d'améliorer le service rendu aux usagers, un **guichet unique** a été mis en place pour les associations régies par la loi du 1er juillet 1901. Désormais, les demandes de création, de modification ou de dissolution des associations devront faire l'objet d'un envoi postal uniquement à l'adresse suivante :

Direction Départementale de la cohésion sociale
Pôle Jeunesse, sports et vie associative
13 rue Biot
BP10584
60 005 BEAUVAIS CEDEX

Afin de simplifier les démarches des administrateurs des associations, 5 formulaires CERFA sont à disposition sur le portail « associations » du site service-public.fr ainsi que sur les sites du ministère de l'intérieur et de la préfecture. Il est aussi possible de déclarer la création d'une association en ligne sur l'adresse « compteasso.service-public.fr ».

Automobilistes : éthylotest obligatoire dans les véhicules à partir du 1er juillet 2012

Depuis le 1er juillet 2012, tout conducteur de véhicule terrestre à moteur est dans l'obligation d'être en possession d'un éthylotest. Par contre, les conducteurs de cyclomoteurs (véhicule à moteur à 2 ou 3 roues, dont la cylindrée ne dépasse pas 50 cm³) ne sont pas concernés par cette obligation. C'est ce qu'indique un décret publié au Journal officiel du jeudi 1er mars 2012.

Cet éthylotest doit respecter les conditions de validité prévues par le fabricant : date de péremption et marque de certification ou de conformité notamment. Il peut être chimique ou électronique. Le coût d'un éthylotest chimique est souvent compris entre 1 et 2 euros. Celui d'un éthylotest électronique portatif est d'au moins 100 euros. Ces dispositifs sont disponibles dans de très nombreux points de vente (grande distribution et commerce de détail). Le conducteur d'un véhicule équipé par un professionnel agréé ou par construction d'un dispositif d'antidémarrage par éthylotest électronique est réputé en règle. En cas de contrôle routier, le défaut de possession d'un éthylotest est sanctionné par une amende de 11 euros à compter du 1er novembre 2012.

L'éthylotest donne un indice de la présence d'alcool dans l'air expiré. Il est interdit de conduire en cas de concentration d'alcool dans l'air expiré égale ou supérieure à 0,25 milligrammes par litre.

Déchets verts

Horaires d'ouverture de la mini déchetterie Chemin du Marais :

Lundi : 17h30 à 19h00
 Mercredi : 18h00 à 19h00
 Samedi : 9h00 à 12h
 14h00-17h00

Les déchetteries intercommunales de Hermes, La Neuville-en-Hez et Velennes seront exceptionnellement fermées le mercredi 15 août.



Pour les passionnés de randonnée, Oise Tourisme a édité la carte **Oise à pied** qui se complète par un dispositif web www.oise-a-pied.com, où vous pourrez télécharger les fiches détaillées des circuits du département. N'hésitez pas!!



Information sur tous les transports en commun
www.oise-mobilite.fr
 Tél 0 810 60 00 60

Réponses sur vos droits et démarches, Services en ligne et formulaires



Service-Public.fr
 Le site officiel de l'administration française

☎ 3939

“Allo service public” vous répond de lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 8h30 à 18h

100% récupactifs

réparation

occasion

location

don

L'annuaire de la récupération et du réemploi

Plus de 350 acteurs locaux à votre disposition dans l'Oise.
www.recupactifs.fr

INTERCOMMUNALITÉ - DÉCHETS - VALORISATION
consommons mieux, trions PLUS !

Espace Fernel
 9 rue Henri Breuil
 60600 CLERMONT



OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

La Communauté de communes rurales du Beauvaisis - l'Anah la Région Picardie - le Conseil Général de l'Oise se mobilisent financièrement jusqu'au 31 décembre 2012.

HABITER MIEUX



MODALITÉS

- conditions de ressources
- réalisation d'un gain sur la consommation énergétique supérieur à 25%

Aline TAICLET (ADIL)
eie2.adil60@wanadoo.fr **INFO ÉNERGIE**
Tel : 03 44 02 56 48

CAL PACT H&D de l'Oise
1er réseau associatif au service de l'amélioration de l'habitat.
Dans l'Oise depuis plus de 40 ans

Isabelle DELCORPS
Mail : idelcorps@calpact-hd-oise.com
Tel : 03.44.02.21.93
Site : www.calpact-hd-oise.com
Adresse : 28 rue du Pont d'Arcole
60000 BEAUVAIS

Permanences : dans les locaux de la Communauté de communes, les 1er et 3eme mardi du mois



C C R B

Améliorez la performance énergétique de votre logement

En France 3 400 000 ménages consacrent plus de 10% de leurs ressources à régler leurs factures d'énergie.

62% sont propriétaires de leur logement et ce sont ainsi 2,1 millions de ménages qui se trouvent concernés par ces contraintes énergétiques, la plupart d'entre eux ayant des ressources modestes.

90% de ces résidents habitent dans des maisons individuelles, majoritairement construites avant les premières normes thermiques mises en place dès 1974.

Ces logements sont caractérisés par une isolation sommaire et des systèmes de chauffage peu efficaces.

Après l'inscription récente dans la loi d'une définition de la précarité énergétique (Loi «Grenelle 2» du 12 juillet 2010), le programme national Habiter Mieux témoigne de la politique d'envergure désormais consacrée à lutter contre ce phénomène.

L'objectif consiste à aider 300 000 ménages à améliorer leur logement par des travaux de rénovation thermique efficaces, afin de gagner en confort, en qualité de vie et en pouvoir d'achat.

Il s'agit d'atteindre au minimum 25% de gain énergétique par logement rénové.

EXEMPLE

Privilégiez un bouquet de travaux efficace :

- isolation des combles
- Remplacement d'une chaudière à fioul par une chaudière à condensation

Pour un projet de travaux de **10 000 €** Hors taxe, un ménage «aux ressources modestes» peut bénéficier d'un montant d'aide de l'ordre de **5 600 €**.

Celui-ci peut atteindre **8 100 €** pour un ménage disposant de ressources moindres.

CUMULS POSSIBLES AVEC :

- Eco-prêts à 0%
- Crédit d'impôts
- Certificats d'Economie d'Énergie

Coûts des travaux	Gain Énergétique	Économie annuelle	Retour / Investissement	
			avec aides	sans aides
10 000 €	47%	1 239 €	8 ans	6 ans



= Au minimum : **5 600 €** D'aides à déduire

ACTIFS	RETRAITES
- subventions CAF	- subventions CAF
- prêts CAF	- prêts CAF
- Maintien à domicile CG 60	- Maintien à domicile CG 60
- Amélioration sanitaire CG 60	- Prêts Gérotoise
	- Caisses de Retraites

BÉNÉFICIEZ GRATUITEMENT :

- d'une ÉVALUATION ÉNERGÉTIQUE de votre logement,
- de CONSEILS techniques sur votre projet,
- du SUIVI de votre dossier (demandes de financement..)

Améliorez la façade de votre logement

avant



après



2010

NOUVEAUTÉS :

FAÇADES MITOYENNES ET VOISINES

La Communauté de communes rurales du Beauvaisis a conservé un fonds spécifique à l'amélioration des façades d'habitation. Ces aides se cumuleront désormais une aide supplémentaire concernant les projets d'amélioration de façades voisines ou mitoyennes.

Le parrain et le parrainé peuvent ainsi bénéficier de 300 € supplémentaires chacun.





Communiqué de presse

VACANCES

Carte Européenne d'Assurance Maladie : ne partez pas sans elle !

Envie de dépaysement en Europe ? Pensez à commander sans tarder votre CEAM.

Qu'est-ce qu'une CEAM ?

La Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM) vous permet de bénéficier de la prise en charge de vos soins en Europe ou en Suisse, selon la législation et les formalités en vigueur dans le pays. Ainsi par exemple, dans certains pays, vous n'aurez pas à faire l'avance des frais, alors que dans d'autres, vous devrez payer vos soins. Vous serez alors remboursé sur place par l'organisme de sécurité sociale de votre lieu de séjour.

Pour qui ?

La CEAM est une carte nominative, individuelle et gratuite. Elle est valable une année. Tous les membres de la famille doivent s'en procurer une, y compris les enfants de moins de 16 ans.

Pour quels soins ?

La CEAM n'est valable que pour des soins qui n'ont pas été prévus (ex : foulure, angine...). Elle ne peut donc pas être utilisée pour la prise en charge de soins programmés. Ces derniers nécessitent toujours une autorisation préalable de votre caisse d'assurance maladie.

Où la demander ?

C'est simple ! Il suffit de remplir le formulaire de demande disponible depuis votre compte sur ameli.fr* ; la carte vous sera transmise par courrier dans les deux semaines.

Vous pouvez également la demander par téléphone en composant le 36.46.

Trop tard pour la demander ?

Si votre voyage est prévu dans les deux semaines, vous pouvez alors demander un certificat provisoire de remplacement. Il est valable trois mois et directement téléchargeable sur ameli.fr. Vous pourrez alors l'utiliser dans les mêmes conditions que la CEAM.

***Pratique... « Mon compte » sur ameli.fr**

A partir de ce compte personnel, vous pouvez tout au long de l'année : commander votre Carte Européenne d'Assurance Maladie, suivre vos remboursements en temps réel, télécharger une attestation de droits ou d'indemnités journalières, déclarer la perte ou le vol de votre carte Vitale, contacter votre Caisse d'Assurance Maladie (réponse dans les 48 heures),... C'est un espace personnalisé et sécurisé qui vous facilitera la santé et donc la vie au quotidien !





Concours des maisons fleuries

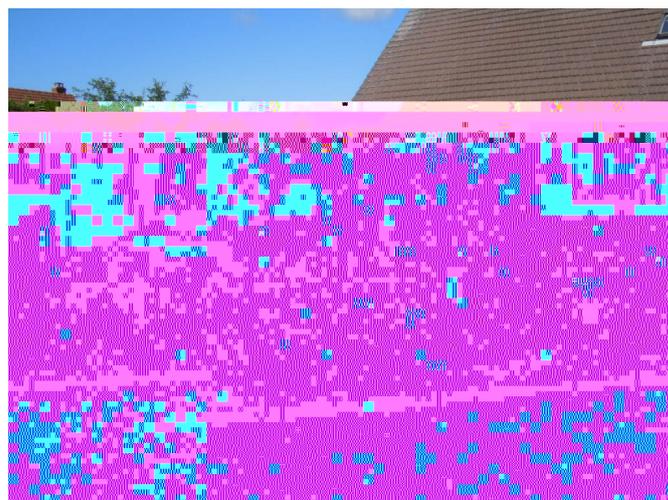
Voici les lauréats du concours 2012

1er lauréat :

Mme Paulette DELAVault
16 rue des Erables

Le Jury a décidé cette année de ne pas mettre en concurrence les gagnants des deux dernières années, laissant ainsi la place à d'autres personnes.

Le Jury remercie, pour leurs efforts de fleurissement, les personnes qu'ils n'ont pu récompenser



2ème lauréat

Mr et Mme MICHAUD
1 rue des Erables



3ème lauréat

Mr et Mme VIDAL
rue de la Queue du Chat



Nous remercions les membres du jury qui ont participé à cette élection :

Mireille BOYART, Catherine DEMOULINS et Alain JOLY.

Ainsi que les élus qui les ont accompagnés : Nadine HELIE, Gérard DUCOLLET et Arnaud DEVISSCHER.

Mr ARNOUT et Mme L'INSTRUISEUR
4 rue du connétable Raoul



Mr et Mme CLOWEZ
10 Chemin des Pavillons



Mme Anne-Marie FUCHS
146 rue du Général de Gaulle



Mr et Mme HELLER
25 rue du Général Leclerc



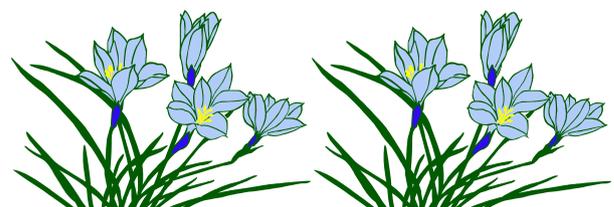
Mme Françoise HENON
3 bis rue du 8 mai 1945



Mr et Mme LAHAYE
14 rue de la fontaine



Mr et Mme LESGUILLON,
116 rue du Général de Gaulle



Naissances



Samuel HAVART, né le 13 janvier 2012

Jules RAMOS DIOGO, né le 15 janvier 2012



Maxime TAVERNIER, né le 15 mars 2012

Antoine TAVERNIER, né le 15 mars 2012

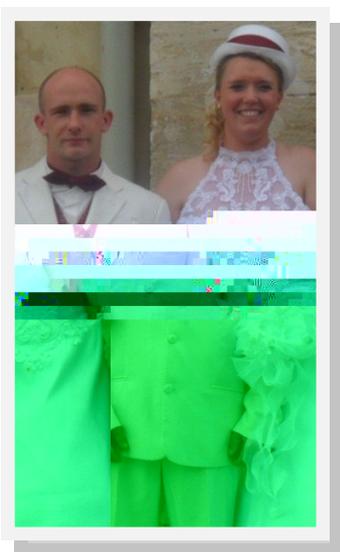
Alicia HIDEUX, née le 30 juin 2012

Tous nos vœux de longue et heureuse vie aux bébés

Mariages

Coralie DUBOIS et Jérôme DEGRAVE, le 9 juin 2012

Isabelle DEBEAUPUIS et Frédéric BONIFACE (photo) le 23 juin 2012



Tous nos vœux de longue et heureuse vie aux jeunes époux

Décès

Suzanne LANGLOIS épouse CAMUS, le 12 janvier 2012

Patrick CORNILLOT, le 12 avril 2012



Nos sincères condoléances aux familles éprouvées

Suppression du double tiret dans le nom de famille

Une circulaire du 25 octobre 2011 supprime définitivement le double tiret dans le nom de famille **et le remplace par un espace**. La présentation du double nom dans les actes d'état civil est ainsi modifiée. Exemple : Nom de famille DURAND DUPONT ➤ 1ère partie : DURAND 2nde partie : DUPONT. Les livrets de famille seront modifiés afin d'intégrer les nouvelles règles.

Si vous souhaitez demander la suppression du double tiret : La demande doit être adressée au Procureur de la République auprès du Tribunal de Grande Instance compétent (lieu où a été établi l'acte de naissance) au moyen d'un formulaire prévu à cet effet. *Le demandeur doit joindre la photocopie de sa pièce d'identité, du livret de famille et de la copie intégrale de l'acte de naissance concerné par la demande.*

Formulaires de demande disponibles en mairie.

Trois jeunes neuvilloises adhérentes de l'association de danse de Bresles ont participé à un concours régional le 25 mars dernier à Lisieux (14).

Ayant, chacune avec son groupe respectif obtenu un 1^{er} Prix en jazz moderne elles ont pu accéder au Concours National qui a eu lieu à Nice le week-end de l'ascension.

Les résultats sont les suivants :

Elisa JACQMART (12 ans) avec son groupe : 3^{ème} Prix

Suzan BERNARD (16 ans) avec son groupe : 2^{ème} Prix

Chloé COUPEL (20 ans) avec son groupe : 2^{ème} Prix

Tous nos remerciements à la Municipalité pour son aide financière.

Aline LEFORT , Nadine BERNARD, Christine COUPEL



Julie NAUD, jeune Neuvilleoise de 12 ans, fait partie du club d'Athlétisme de Cauffry. Elle est arrivée première avec son équipe au Challenge équip'athlé à Méru le 3 juin dernier.

En 2011 et 2012, elle a été qualifiée pour les courses de 50m et de 100m.



Cécile EVRARD, jeune Neuvilleoise de 20 ans, étudiante en STAPS, a participé au concours national « Danse avec ton CROUS ». Elle a été sélectionnée parmi 80 vidéos envoyées et a donc fait partie des 7 finalistes de ce concours.



Pour continuer cette rubrique « Diplômes et Distinctions », n'hésitez pas à nous faire part de vos résultats sportifs, scolaires, etc... !

La note de l'archiviste



Les marguilliers (1)

La création des fabriques est très ancienne et remonte aux premiers siècles de la chrétienté. A l'origine, tous les revenus de l'église étaient divisés en quatre parts dont une allait à la fabrique. L'administration de cette part était confiée au curé ou à son représentant.

Ce droit ne fût pas toujours respecté puisque des éléments laïcs se substituaient ou s'adjoignaient au clergé. Par exemple, lorsqu'un seigneur fondait une église, il se réservait tous les pouvoirs d'administration. Cette pratique s'étendit des villes vers les campagnes où des fabriques furent constituées par des laïcs, souvent des notables en collaboration avec le curé, dès la fin du XIIème siècle. Cependant, rien ne s'opposait à ce qu'une personne qui ne savait ni lire ni écrire fasse partie d'un conseil de fabrique. S'il n'arrivait pas à apprendre à signer, la croix traditionnelle attestait sa présence.

Les marguilliers sont nommés parmi les membres du conseil de la fabrique qui est composé de trois personnes sous le titre de président, secrétaire et trésorier. Elles sont chargées de dresser le budget de la fabrique. Les recettes de la fabrique sont les revenus des biens immeubles, produit des rentes, location des bancs et chaises de l'église, produit des quêtes, des troncs, des inhumations, dons et legs. La vérification des comptes se fait annuellement par l'Evêché.

Les registres des marguilliers donnent de précieuses informations sur l'histoire locale, sur des quartiers ou rues aujourd'hui disparus, sur les pratiques religieuses, le culte de certains Saints, sur l'assistance à la messe, la recette des quêtes, sur les mœurs locales et beaucoup d'usages oubliés ou tombés en désuétude.

On y trouve aussi le prix du pain, du vin, des céréales, du chanvre, du lin, des fruits, de la cire, des animaux domestiques, des étoffes simples ou riches, de tout ce qui sert à la construction. On peut ainsi connaître la valeur de toutes les sortes de matériaux et le prix de la main-d'œuvre.

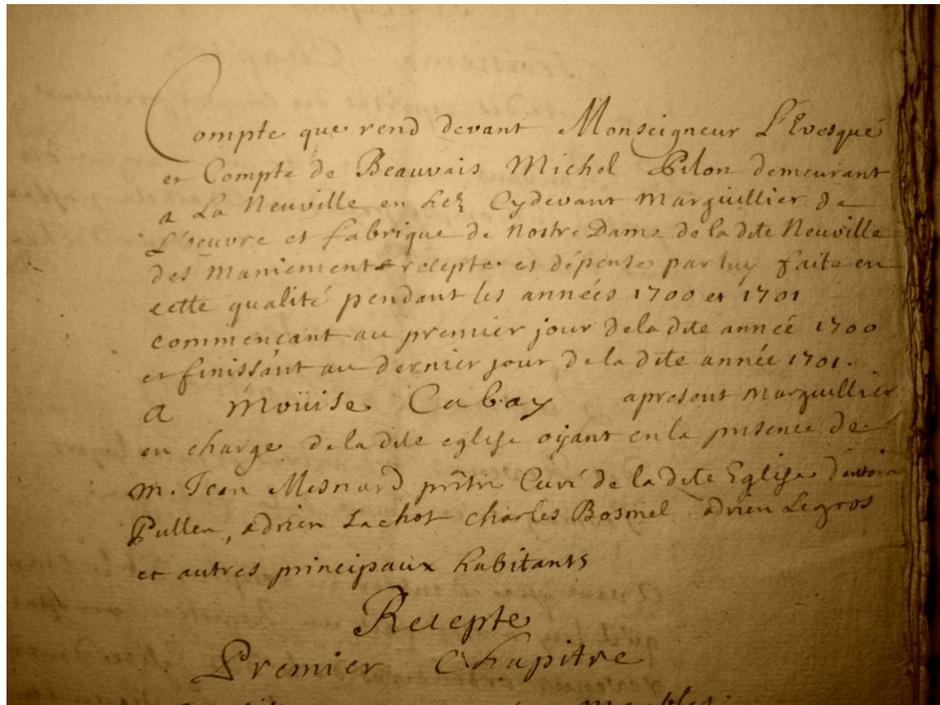
En somme, c'est la vie d'une commune qui peut-être étudiée et les vieilles familles peuvent retrouver en ces registres le nom de leurs ascendants.

Les registres de marguilliers qui appartiennent au Moyen-âge sont rares. Le plus ancien est celui de Saint-Germain l'auxerrois, à Paris, qui va de 1340 à 1349.

Les registres postérieurs au XVIème siècle, époque qui nous concerne, sans être très nombreux, ne sont pas rares. Les plus connus sont à Paris dans les paroisses de Saint-Josse (1567-1790), Saint-Jacques du Haut-Pas (1573-1711), Saint-Nicolas du Chardonnet (1585-1775), Saint-Paul (XVIIème siècle), Saint-Sauveur, Saint Landry et Saint-Roch (XVIIIème siècle), Saint-Laurent (1758-1779), Saint-Jacques de la Boucherie (1759-1786) et Saint-Jean en Grève (1769-1787).

Nos premières recherches font état de la présence de dix registres dans nos archives communales. Ces documents s'étalent de 1639 à 1763. Les uns usés par le temps les autres difficilement déchiffrables mais tous sont des témoignages de notre histoire communale.

Voici le début du registre des années 1700 – 1701. Le marguillier rend compte de son labour à son successeur en présence de l'évêque de Beauvais ou son représentant, le curé de la paroisse et les principaux habitants de la commune :



« *Compte que rend devant Monseigneur l'Evêque en compte de Beauvais, **Michel Pilon** demeurant à la neuville en hez cydevant marguillier de l'œuvre et fabrique de notre Dame de la dite neuville, des maniments receptes et dépenses par luy faites en cette qualité pendant les années 1700 et 1701, commençant le premier jour de la dite année 1700 au dernier jour de la dite année 1701, à **moïïse Cabay** aprésent marguillier en charge de la dite église oyant en la présence de m. **jean Mesnard** prêtre curé de la dite église, **victor Pulleu, adrien Lachot, charles Bosnel, adrien Legros** et autres principaux habitants ... »*

Plus de trois cents années nous séparent de la rédaction de ce registre. Il sera intéressant d'étudier les comptes du marguillier **Michel Pilon** et ainsi faire une photographie de la vie communale de cette époque. C'est ce que je vais m'efforcer de faire pour la prochaine parution de notre bulletin municipal.

Pour terminer, un mot des journées du patrimoine qui cette année, se dérouleront les 15 et 16 septembre. Arnaud Devisscher et moi-même les préparons depuis quelques semaines. Nous espérons vous proposer une visite de l'église (aidés en cela par Eric Gaussorgues) suivie d'une promenade autour de la place des tilleuls, promenade qui se terminera à la mairie où seront exposés quelques documents d'époque. Vous pourrez, entre autre, y admirer les reproductions des chartes de Louis XI :

celle de Compiègne des 27 et 30 août, entérinant par des officiers royaux de l'élection de Beauvais, des lettres patentes de Louis XI, roi de France, datées du 12 août 1468, exemptant du paiement des tailles les habitants de La Neuville en Hez pendant sept ans.

Celle de La Victoire, près de Senlis, du 13 octobre 1475, de Louis XI, roi de France, exemptant les habitants de La Neuville en Hez du paiement de tailles pendant une année.

Les originaux ont été déposés aux Archives départementales de l'Oise en date du 29 janvier 2007, en application des articles L. 212-11 à L. 212-14 du Code de patrimoine et de la loi du 21 décembre 1970.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE GERMAIN MONTIER



La fréquentation de la bibliothèque ayant baissé sensiblement, nous nous sommes interrogés sur les raisons de cette désaffection. Il nous est apparu que le changement d'horaires ne convient pas à beaucoup de lecteurs, bien qu'après sondage auprès des habitués l'horaire semblait séduire nombre de personnes.

Aussi, à parti du 5 septembre 2012, nous reprendrons l'ancien système, à savoir ouverture le mercredi matin de 10h30 à 12h et le samedi de 11h à 12h.

Nous vous rappelons que pour accéder aux prêts, il est nécessaire de se procurer en mairie, gratuitement, la carte privilège de la C.C.R.B. peut être cela ne convient pas à tous mais c'est obligatoire depuis l'informatisation de la bibliothèque municipale.

Nous espérons de nouvelles inscriptions pour 2012-2013.

Bonne vacances à tous.

Les responsables,

Colette MERMA et Elisabeth RABOURDIN



Classe de petite et moyenne
section de
Mme GONDELLE
à la bibliothèque



NOUVEAU

Après avoir informatisé les bibliothèques du réseau, la Communauté de Communes Rurales du Beauvaisis s'est doté d'un site internet permettant un accès direct au catalogue commun aux 10 bibliothèques du territoire. Ainsi, pour connaître en temps réel la disponibilité et la localisation du document qui vous intéresse (livre, CD, DVD...), pour être informé des nouveautés et de l'actualité de vos bibliothèques, pour connaître les animations culturelles du territoire ou consulter des critiques de livre, rendez-vous sur <http://ccrb.c3rb.org>. De plus, chaque commune y dispose d'un espace personnalisé recensant les activités de sa structure. A bientôt !



Cantine et Accueil Périscolaire

leo lagrange
FEDERATION



Une dernière réunion d'information, pour les inscriptions à l'accueil périscolaire et la cantine, pour l'année 2012/2013, aura lieu à la salle des fêtes **le jeudi 30 août à 18h**. Merci de vous munir des dossiers et des pièces obligatoires pour valider l'inscription.

Pour rappel

Les enfants peuvent être inscrits à partir de **3 ans** jusqu'à **12 ans**.

Les portes du centre s'ouvrent dès 7h30.

Les repas s'effectuent sur place à partir de 11h30 jusqu'à 13h30.

L'accueil du soir s'effectue de 16h30 à 18h30.

Un intervenant sportif est présent le mardi soir.



Les associations Neuvilleuses

ASSOCIATION	PRESIDENT(E)	CONTACT	ACTIVITES
ACPG-CATM	Jacques LEFORT	03.44.19.03.16	Association des combattants prisonniers de guerre et des combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc
AFODHEZ	Françoise DUCOURNEAU Charles DESBOUIS (Trésorier Adjoint)	03.44.72.39.13 03.44.78.94.67 <i>www.afodhez.fr</i>	Œuvrer à la sauvegarde de l'intégrité du massif forestier à Hez-Froidmont (excursions, colloques)
ASCALIT	Gaston LECLERC	03.44.78.99.27	Association à but culturel par ses conférences, ses concerts et ses sorties découvertes
ASNH FOOT	Daniel BEGEY	03.44.07.83.95 <i>www.laneuvilleenhezfoot.footeo.com</i>	Football
CLUB SAINT LOUIS du 3ème âge	Anne-Marie MORNAY	03.44.51.61.79	voyages, repas, brocante, travaux manuels
COLORI'HEZ	Ginette VOLONDAT	03.44.78.51.99	Association de peintres amateurs
COMITE DES FETES	Nathalie ROUX	06.71.86. 26.40 <i>nathroux60@orange.fr</i>	Animations diverses: fêtes, lotos, brocantes, soirées..
LA CARPE NEUVILLOISE	Gilles HENON	03.44.78.00.85	Pêche
LA FOURMILIERE	Paul RONGERAS	03.44.51.69.79 06.88.26.55.07 <i>asso.lafourmilier.free.fr</i>	Permettre aux gens du village de se rencontrer en échangeant des savoirs et des services gratuitement
LA NEUVILLE EN FAMILLE	Sylvie LEROUX	03.44.78.97.77	Lotos, soirées chanteurs amateurs, marché artisanal..
LA NEUVILLE EN HEZ TENNIS	Aline LEFORT	06.09.68.57.91 <i>sined.mart@wanadoo.fr</i>	Tennis pour tous
LA VIE EN ROSE 60	Alain STOOP	09.63.27.43.43	Chant et sonorisation
SCULPTURE ET CERAMIQUE	Catherine MATHIEU	03.44.78.97.96	Expositions, manifestations culturelles, stages et cours
SOCIETE DE CHASSE	Claude BOYART	03.44.51.66.17	Chasse (garde: Patrick BAUSSART Tel: 03.44.78.92.30)
TEAM OISE ORGANISATION	Jean-François DUFOUR	03.44.51.65.93 06.50.71.56.90 <i>http://www.teamoise.toile-libre.org/ team.oise.org@club-internet.fr</i>	Compétitions et randonnées cyclistes et VTT

AFODHEZ

Société des Amis de la Forêt de Hez-Froidmont



Nous vous faisons part du décès de Madame Micheline Bergeron dans sa 88ème année.

*Elle a créé et dirigé pendant 35 ans l'association des
« Amis de la Forêt de Hez » (AFODHEZ) avec beaucoup d'énergie
et compétence donnant un dynamisme sans pareil à son association.*

*Se consacrant presque entièrement à sa fonction elle a toujours cherché à innover,
à améliorer, tendant sans cesse à aller vers l'excellence.*

Nous ne pourrions oublier cette personne d'exception. Nous la regrettons.

Françoise Ducourneau Chabrier AFODHEZ

L'Association réunit des adhérents, désirant connaître le milieu forestier, sa flore, sa faune, sa géologie.

Nous travaillons en bonne entente avec l'O.N.F. et nous efforçons de veiller à une gestion raisonnée des ressources de la forêt et faisons des propositions pour l'accueil du public.

Nous proposons chaque année une trentaine de manifestations sur des thèmes variés concernant la connaissance de notre forêt mais aussi nous faisons des sorties dans l'Amiénois, la Baie de Somme, le val d'Oise, la Seine Maritime pour ne citer que quelques exemples.

Nous organisons aussi des séjours d'une semaine environ dans des régions variées: Saintonge, côte d'Opale, Briançonnais, Vercors, Haute-Loire, exemples de nos dernières destinations.

Du 17 au 24 juin, nous étions dans le Jura à Lamoura, région forestière très riche avec ses forêts, ses tourbières et ses curiosités géologiques.

Dernièrement, nous avons participé à l'Oise Verte & Bleue avec un stand d'information et de jeux variés sur les thèmes de la biodiversité.

A NOTER !

Nous organisons un concours photo réservé aux habitants de la partie nord de la France (dont la Picardie)

Les thèmes seront: *L'oiseau et l'eau et le Jaune dans la nature.*

Les bordereaux d'inscription seront à retirer à la **Mairie de la Neuville-en-Hez** ou sur notre **site**.

L'exposition aura lieu en avril 2013.

Nous éditons deux programmes de sorties par an et si vous voulez nous rejoindre, vous pouvez contacter la présidente: Françoise **Ducourneau** au 03 44 72 39 13 ou le secrétaire: Francis **Candellier** au 03 44 50 24 49.

Le site de l'association: <http://afodhez.fr> et notre contact mél: contact@afodhez.fr



As.C.A.Lit

Association Culture Architecture Liturgie

Conférence Archéo-Sous-marine



Le 24 avril, l'association a organisé une conférence Archéo Sous-marine dans la salle des fêtes qui a réuni une cinquantaine de personnes. La prestation fut donnée par M. Michel HUET, Président de la Commission départementale Archéo60.

Journée Anniversaire



Le 17 juin, l'Association a commémoré le 25ème anniversaire de son existence.

Elle a réuni 46 convives ayant des qualités artistiques différentes.

Le repas très apprécié de tous fut animé par le comédien Joël Dufresne.

Cette journée s'est terminée par la projection de la rétrospective des différentes activités depuis 1997.



Nous tenons à remercier Monsieur le Maire de nous avoir soutenu le 1er mai pour le tournoi qui s'est déroulé en même temps que le bœuf à la broche, ainsi que les participants du tournoi et les personnes de la commune de La Neuville-en-Hez.

Nous espérons que l'an prochain, cet événement sportif aura lieu et que vous serez aussi nombreux.

Daniel BEGEY, Président.



Recrutement saison 2012/2013



Si vous avez envie de :

Jouer au foot, courir, dribbler,
passer, marquer, entraîner,
partager, s'amuser, donner,
recevoir, participer, s'investir

Avec sa nouvelle équipe
dirigeante, son nouvel esprit foot
L'A.S La Neuville en Hez vous
attend

A.S La Neuville en Hez

Tel et renseignement

demander Arnaud au 06.24.01.31.94

Association **COLORI'HEZ** Peintres amateurs



Présidente : G.VOLONDAT (alias MIMI COLOR) 03.44.78.51.99

Bonjour à tous, que le temps passe vite, et que dire de nouveau sur notre association ?

Rien de nouveau, elle se porte bien et les occupations vont bon train, entre la Marche de La Neuville-en-Hez, l'expo traditionnelle de MAI et le Week-end de l'Oise verte et bleue ; les photos parleront mieux aux lecteurs de ce bulletin que le plus beau des discours.

Prochain rendez-vous, à notre exposition d'octobre à l'occasion de la Brocante du club St-Louis le 7 octobre 2012....

ci-dessous photos de la mini-expo dans la salle des Fêtes le jour de la marche de La Neuville-en-Hez et stand photos Cathie Néri.



Ci-après photos diverses de la dernière EXPOSITION des 5 et 6 MAI 2012



Vues sur la salle avant le vernissage, bonjour M.Mme Pellerin, toujours fidèles !

La grille aux pivoines ...le même modèle pour chacun des peintres.



Le vernissage
A l'heure des discours.



Une vue des visiteurs et invités au vernissage



Une autre vue, on est bien sage ! on écoute.



Et moi je travaille... !
BRAVO François



Anne-Marie Mornay, peintre amateur pastelliste au travail



LA REMISE DES MAILLOTS

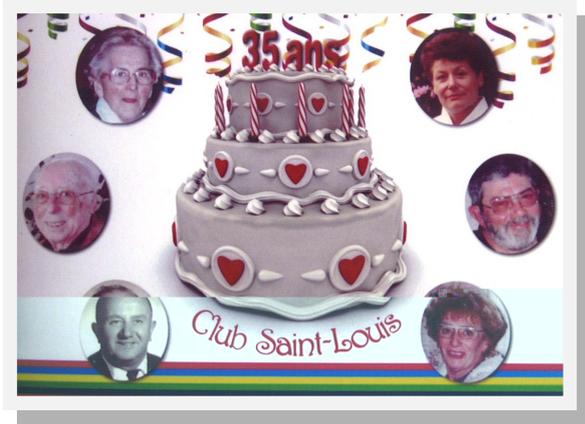
L'équipe de COLORI'HEZ vous salue bien – Ne sont t'ils pas beaux nos peintres avec leurs maillots ? Ils ont fière allure.

MIMI COLOR et son équipe vous attendent le 7/10/ 2012



Club Saint Louis des Anciens

Retour en images sur le repas d'anniversaire du Club Saint Louis



Le Comité des Fêtes

Petit Bilan de l'activité du Comité des Fêtes au cours du premier semestre, les neuvillois ont pu participer aux animations suivantes :

DINER SPECTACLE

La recette est la suivante : Animation – Magie – Transformistes – Troupe Brésilienne
Et pour couronner le tout : Claude ARENA, sosie de Mike Brant. Sa voix, son professionnalisme et son charme ont conquis une assemblée éblouie.

BROCANTE

350 exposants, le temps fut clément et les chineurs nombreux. Une très belle journée pour le Comité des Fêtes.

OISE VERTE ET BLEUE

Sympathique début de soirée avec « notre apéro-guinguette »

L'Avenir Ensemble, Acoustic, le vrai faux RENAUD même look, même voix,

FRED un excellent artiste que nous réinviterons.



La brocante

LOTOS

Bonne ambiance, le nombre de participants est régulier, les bénéfices financiers permettent de vous offrir les manifestations gratuites.

ANNIVERSAIRE

Le Club Saint Louis fêtait ses 35 ans. Ne pouvant répondre à l'invitation de la Présidente Anne Marie MORNAY, le Comité tenait à participer et a offert un bouquet de... 35 roses

Je tiens à souligner le *super travail* de toute mon Equipe :

Savoir être disponible

Gagner de l'argent au travers des lotos, de la brocante. etc

Mettre en place des dossiers de demande de subvention ...

C'est grâce à tout cela que nous pouvons vous offrir des divertissements.

Après Richard Dewitte, les Vagabonds, Herbert Leonard, Jean Pierre Descombes, Passe Partout, Sloane et les Charlots, cette année ce sera le tour des Come Back 80 Alain Turban et François Feldman.

Très vite, chacun de vous recevra le programme détaillé.

N'hésitez pas à diffuser l'info, **cela se passe chez vous et c'est gratuit.....**

Nous vous attendons nombreux.

Amicalement

Nathalie ROUX



Petit rappel pour les nouveaux habitants :

La Fourmilière est une association loi 1901 dont le but est l'*échange de savoirs et de services*, mais surtout, de *permettre aux gens du village de se rencontrer*.

Une permanence est ouverte à tous, adhérents et non adhérents, le 1^{er} mardi de chaque mois à la salle des associations de 18 h 00 à 19 h 00. Venez nous rencontrer pour discuter, échanger des idées ou faire des propositions de sorties ou d'animations.

Retrouvez nous aussi sur Internet asso.lafourmiliere.free.fr.

Les services proposés par La Fourmilière sont les suivants :

- | | | |
|--|---|--|
| - Conseil en restauration de meubles anciens | - Echange de recettes régionales et traditionnelles | - Conseil et initiation aux techniques de la sculpture |
| - Prêt de remorque | - Courses diverses | - Lecture aux personnes |
| - Petit bricolage | - Ramassage de courrier | - Apprentissage Word/Excel |
| - Petite manutention | - Co-voiturage | - Conseil en informatique |
| - Travaux manuels divers | - Sortie cinéma, spectacle... | - Ecriture/correction de courrier |
| - Peinture d'objets | - Conseil en jardinage | - Traduction français/anglais, français/allemand |
| - Dessin, petite déco d'intérieur | - Arrosage de plantes | - Démarches auprès des administrations |
| - Couture | - Echange de plantes, graines et boutures | - Apprentissage Photoshop |
| - Petite mécanique, électroménager | - Garde d'enfants ponctuelle | - Recherche de documents sur Internet |
| - Conseil en électricité et photos | - Soutien scolaire ponctuel (par des enseignants) | |
| - Conseil en tricot et prêt d'aiguilles | - Prêt de jeux, de livres et de livres d'art | |
| - Cuisine | - Cuisson céramique | |
| - Balade en forêt | | |

La Fourmilière met aussi gratuitement à la disposition de ses adhérents le matériel suivant :

Congélateur, réfrigérateur, lave linge, radiateurs électriques, un déboucheur de canalisation, aspirateur souffleur et broyeur de feuilles, tronçonneuse thermique, Barbecue 25/30 personnes, un échafaudage hauteur de travail 2,50 m, un échafaudage hauteur de travail 5,00 m, 5 barnums (3,00 m X 6,00 m), un taille haie thermique, un débroussaillier thermique.

Rendez-vous à la permanence le premier mardi de chaque mois de 18 à 19 heures à la Salle des Associations.

Téléphone : 06.88.26.55.07

Téléchargez le bulletin d'adhésion sur notre site Internet : asso.lafourmiliere.free.fr



Le 6 mai, nous avons organisé notre 10^{ème} marché d'échanges de plantes et concours d'épouvantails. Nous étions associés avec Colori'Hez qui proposait une exposition de peinture et de photos. Le marché d'échanges de plantes était moins fourni que l'année dernière, à cause d'une météo capricieuse. Par contre le concours d'épouvantails à bien fonctionné.

Le 2 et 3 juin : OISE VERTE ET BLEUE. Pendant deux jours, avec l'aide de Colori'hez, nous avons animé un atelier de poterie et un atelier de fabrication de moulins à vent en papier. Ces deux manifestations ont connu un très grand succès.



Nous recherchons, pour faire une animation de travaux manuels dans le cadre de l'Oise Verte et Bleue 2013, des objets en plastique. (Boîtes de beurre ou margarine, petits jouets cassés Playmobil, Poly Pocket, jambes et bras de poupées Barbie ou autres, stylos cassés, boutons, de la laine, des boîtes de médicaments et petites objets en plastique ou en bois aux formes bizarres.

Ces objets doivent être propres.

S'il vous est possible de nous en fournir, nous vous demandons de bien vouloir les déposer chez Mr Rongéras 3 rue St Louis à La Neuville en Hez. Vous pouvez également téléphoner à La Fourmilière, et nous viendrons les chercher. Par avance, nous vous remercions.

Commande de fioul :

Nous nous regroupons pour commander du fioul afin de bénéficier de tarifs intéressants (plus nous serons nombreux plus le prix sera intéressant). Vous n'avez pas besoin d'être adhérent à la Fourmilière pour bénéficier de la commande groupée. Pour exemple, la dernière commande de 24 000 litres a permis de gagner 13 cts par litre. Soit 130 € pour 1000 litres.

Vous payez le jour de la livraison au chauffeur du camion. La Fourmilière ne reçoit aucun argent, elle ne fait que regrouper les commandes. Le paiement peut se faire en deux fois. La prochaine commande de fioul se fera début septembre.

La navette :

Tous les vendredis matin, la navette (accessible à tous, il n'y a pas besoin d'adhérer à La Fourmilière) vous permet de vous rendre à l'Intermarché de Clermont. Départ à 9 h 30 de La Neuville et retour vers 11 h 30 devant votre domicile. Il n'y a pas d'âge pour emprunter la navette. Vous n'avez pas de permis de conduire ou vous n'êtes plus sûr de vous au volant, vous prenez des risques et en faites prendre aux autres, ce service est fait pour vous. L'essayer c'est l'adopter. (Tarif 5 € aller et retour).

Pour tous renseignements complémentaires : taxi Hélie - tél : 03.44.78.94.07

Pour financer cette navette, nous récupérons de la ferraille, des batteries usagées et autres métaux que nous revendons. Si vous possédez de tels matériaux qui vous encombrant, prenez contact avec nous et nous vous débarrasserons et ferez par la même occasion une bonne action.

Je remercie toutes les personnes qui participent à la vie de l'association et qui nous aident à organiser et proposer des manifestations gratuites et accessibles à tous.

Au nom de toute l'équipe, je vous souhaite de bonnes vacances.

Paul Rongéras, Président de l'Association

la Neuville en Famille



A partir de 11h du matin et jusqu'à 17h45, 13 petites têtes blondes ont participé au concours de pêche organisé par l'association La Neuville en Famille.

Tous les petits loups ont été récompensés.

Anaële Pinçon finit 1ère, Romuald Devisscher finit 2ème et Marie Devisscher arrive 3ème.

Au total 6Kg500 de poissons ont été pêchés et relâchés bien sûr.





TEAM OISE ORGANISATION

Bon début de saison côté organisation pour notre club avec les courses cyclistes de :

- La Rue Saint Pierre 280 participants
- Litz 150 participants



Une légère déception pour la Trans'Oise VTT, le 3 juin dernier, où malgré les jolis parcours proposés, 150 vététistes sont venus. Il a fallu compter avec les trombes d'eau du début de matinée qui a réduit considérablement la participation.

Les participants ont apprécié néanmoins l'accueil proposé par notre association qui était accompagnée pour la circonstance par nos amis du Club Cyclotouriste de Sacy le Grand et de La Neuville en Famille, qui ont assuré le ravitaillement sur les parcours.

**Prochaine organisation, le lundi 20 août à La Neuville-en-Hez
avec la traditionnelle épreuve cycliste dans le cadre de la fête du village.**



Il participe au Tour de France 2012, certes sous les couleurs de son équipe, SAUR SOJASUN, mais licencié au Team Oise Organisation.

Une belle satisfaction pour Guillaume LEVARLET mais aussi pour notre club qui l'accueille depuis plusieurs saisons.

Guillaume LEVARLET

Christophe RIBLON

Avec eux sur le Tour 2012 !!!

30 juin / 22 juillet

Le Tour de France

SAUR SOJASUN

LA NEUVILLE EN HEZ

LA NEUVILLE EN FAMILLE

LA NEUVILLE EN HEZ

LA NEUVILLE EN FAMILLE

LA NEUVILLE EN HEZ

LA NEUVILLE EN FAMILLE

Délibération du Conseil Municipal du 31 janvier 2012

Le 31 janvier 2012 le Conseil Municipal dûment convoqué le 23 janvier 2012, s'est réuni à la mairie à 20h30, sous la Présidence de Monsieur Jean-François DUFOR, Maire.

Etaient présents :

Messieurs et Mesdames LEFORT Jacques,
DUCOLLET Gérard, VENTURINI Angélo,
BAUSSART Patrick, Colette MERMA,
Gérard LARDY, Frédéric VASSEUR,
LEMOINE Jean-Luc, LEBRUN Francis,
HELIE Nadine et DEVISSCHER Arnaud.

Etaient absents excusés :

Mr Fabien DARBAS était représenté par Mr Frédéric VASSEUR,

Mme Karine VANDERSTICHELE était représentée par Mr Angélo VENTURINI,

Mme Catherine DUBOURG-MATHIEU était représentée par Mr Jacques LEFORT.

Monsieur Arnaud DEVISSCHER a été élu Secrétaire.

Point concernant le dossier du Plan Local d'Urbanisme

Monsieur le Maire expose qu'il est nécessaire préalablement au lancement de l'étude et à l'accord de subvention du Conseil Général de l'Oise sur le Plan Local d'Urbanisme (PLU), que les conseillers soient formés.

Le CAUE propose cette formation d'une demi-journée.

Se portent candidats :

Monsieur VENTURINI,
Monsieur DUFOUR,
Monsieur LEFORT,
Monsieur DUCOLLET,
Monsieur VASSEUR,
Madame MERMA.

Plusieurs dates seront proposées par le Conseil d'Architecture d'urbanisme et d'environnement de l'Oise (CAUE).

Fait et délibéré en séance par les membres présents, les jours, mois, an susvisés.

Résultat de l'appel d'offres pour les travaux de réaménagement de locaux communaux en un salon de coiffure, un cabinet d'infirmière et de 3 logements

Le Conseil Municipal

➤ Vu :

- l'article 28 du Code des Marchés Publics relatif aux marchés passés suivant la procédure adaptée
- les articles L.2122-21-6° et L.2122-22-4° du Code Général des Collectivités Territoriales
- l'avis d'appel public à concurrence publié le 2 Décembre 2012

➤ Considérant :

- les offres reçues
- le rapport rendu par l'assistant conseil – ADTO.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité,

➤ Autorise le Maire à signer toutes les pièces des marchés suivants :

- Lot 1 : NRP pour un montant de 67.167,39 € HT.
- Lot 2 : NRP pour un montant de 7.763,47 € HT
- Lot 3 : NRP pour un montant de 47.914,78 € HT
- Lot 4 : NRP pour un montant de 43.406,36 € HT
- Lot 5 : NRP pour un montant de 23.158,18 € HT
- Lot 6 : PRIZZON pour un montant de 10.967,07 € HT
- Lot 7 : SPRID pour un montant de 19.732,54 € HT
- Lot 8 : ELEC LAUNAY pour un montant de 38.571,08 € HT + 5.777,98 € HT (option)
- Lot 9 : NRP pour un montant de 30.537,21 € HT

➤ Donne délégation au Maire pour prendre toute décision concernant l'exécution et le règlement dudit marché ainsi que toute décision concernant ses avenants, le cas échéant, s'ils n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 5% lorsque les crédits sont inscrits au budget.

Autorise Monsieur le Maire :

- à contracter un emprunt de 340 000 € sur une durée allant de 13 à 18 ans
- à contracter un emprunt FCTVA d'un montant de 50 000 €.

Les crédits correspondants figurent au budget de l'exercice.

Fait et délibéré en séance par les membres présents, les jours, mois, an susvisés.

Mise à disposition de semelles orthopédiques pour un Adjoint des Services Techniques

Le Conseil Municipal décide par 9 voix pour et 6 abstentions d'accorder la mise à disposition de semelles orthopédiques pour un adjoint des services techniques.

Fait et délibéré en séance par les membres présents, les jours, mois, an susvisés.

Vente d'une autoportée ISEKI SGR

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de vendre à la MOTOCULTURE DE PLAISANCE (Luc PARMENTIER) située à SAINT JUST EN CHAUSSEE une tondeuse d'occasion « autoportée ISEKI SGR » pour un montant total de 1794 € (Chèque n°0305016 du 30.09.2011).

Fait et délibéré en séance par les membres présents, les jours, mois, an susvisés.

Demande de subvention pour la réhabilitation de l'étang communal auprès du Conseil Général et de l'Agence de l'Eau

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la réalisation de travaux de réhabilitation de l'étang communal s'avère nécessaire et qu'il est donc urgent de solliciter l'inscription de ces travaux d'un montant de 205 000 € H.T. sur un prochain programme d'investissements subventionnés.

Les travaux consistent en : Réhabilitation de l'Etang communal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Approuve la contexture du projet des travaux présentés telle que définie ci-dessus ;
- Sollicite à cet effet une subvention au taux maximum auprès du Conseil Général et de l'Agence de l'Eau ;
- Prend l'engagement de réaliser les travaux si la subvention sollicitée est accordée ;
- Prend l'engagement d'assurer à ses frais la conservation en bon état des ouvrages et pour se faire, d'inscrire chaque année les ressources nécessaires au budget.

Fait et délibéré en séance par les membres présents, les jours, mois, an susvisés.

Lancement de l'appel d'offres concernant la ruelle du jardin de la Mare (assainissement et réseau d'eau potable)

Monsieur le Maire indique aux membres présents qu'il conviendrait de réaliser et qu'il est nécessaire de procéder à la dévolution.

Il indique que l'opération peut faire l'objet d'une procédure adaptée en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics et que ce dossier a été confié à l'A.D.T.O pour la mission d'assistance et de conseils.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Décide de recourir à une procédure adaptée en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics,
- Autorise M. le Maire à signer les marchés et l'ensemble des documents y afférant, en particulier ceux visés à l'article 118 du Code des Marchés Publics.

Fait et délibéré en séance par les membres présents, les jours, mois, an susvisés.

Point du dossier de l'église (1ère tranche)

Pour mémoire, Monsieur le Maire rappelle que ce dossier a été confié dans sa mission de conseil à l'A.D.T.O.

L'architecte retenu est Thibaut LEGENDRE (décision prise par délibération du 20 septembre 2011).

Il semble opportun de lancer l'appel d'offres pour ce dossier. Néanmoins, il sera nécessaire de recueillir d'autres sources de subvention en supplément de l'accord donné du Conseil Général de l'Oise. Afin d'établir un plan de financement précis avant le lancement des travaux.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve les propositions de Monsieur le Maire.

Fait et délibéré en séance par les membres présents, les jours, mois, an susvisés.

Rapport annuel du Syndicat des Eaux de Litz Exercice 2010

Monsieur le Maire présente le rapport annuel du Syndicat des Eaux de Litz (Exercice 2010) délégué à VEO-LIA. Aucun commentaire particulier n'est à signaler.

Fait et délibéré en séance par les membres présents, les jours, mois, an susvisés.

**Bureau de vote du 22 avril 2012
pour le 1er tour des Présidentielles****8 h à 10 h :**

Monsieur Jean-François DUFOUR,
Monsieur Frédéric VASSEUR,
Madame Nadine HELIE,
Madame Karine VANDERSTICHELE.

10 h à 12 h :

Madame Colette MERMA,
Monsieur Gérard DUCOLLET,
Monsieur Arnaud DEVISSCHER.

12 h à 14 h :

Monsieur Jean-Luc LEMOINE,
Monsieur Patrick BAUSSART,
Monsieur Angélo VENTURINI.

14h à 16h :

Monsieur Francis LEBRUN,
Monsieur Jean-François DUFOUR,
Monsieur Fabien DARBAS.

16h à 18h :

Monsieur Gérard LARDY,
Monsieur Jacques LEFORT,
Madame Catherine DUBOURG-MATHIEU.

**Bureau de vote du 6 mai 2012
pour le 2ème tour des Présidentielles****8 h à 10 h :**

Monsieur Jean-François DUFOUR,
Monsieur Frédéric VASSEUR,
Madame Nadine HELIE,
Monsieur Arnaud DEVISSCHER.

10 h à 12 h :

Madame Colette MERMA,
Monsieur Jacques LEFORT,
Madame Karine VANDERSTICHELE.

12 h à 14 h :

Monsieur Jean-Luc LEMOINE,
Monsieur Patrick BAUSSART,
Monsieur Gérard DUCOLLET.

14h à 16h :

Monsieur Francis LEBRUN,
Monsieur Fabien DARBAS,
Monsieur Jean-François DUFOUR.

16h à 18h :

Monsieur Gérard LARDY,
Monsieur Angélo VENTURINI,
Madame Catherine DUBOURG-MATHIEU

**Bureau de vote du 10 juin 2012
pour le 1er tour des Législatives****8 h à 10 h :**

Monsieur Jean-François DUFOUR,
Monsieur Frédéric VASSEUR,
Madame Nadine HELIE,
Madame Karine VANDERSTICHELE.

10 h à 12 h :

Madame Colette MERMA,
Monsieur Gérard DUCOLLET,
Monsieur Arnaud DEVISSCHER.

12 h à 14 h :

Monsieur Jean-Luc LEMOINE,
Monsieur Patrick BAUSSART,
Monsieur Angélo VENTURINI.

14h à 16h :

Monsieur Francis LEBRUN,
Monsieur Jean-François DUFOUR,
Monsieur Fabien DARBAS.

16h à 18h :

Monsieur Gérard LARDY,
Monsieur Jacques LEFORT,
Madame Catherine DUBOURG-MATHIEU.

**Bureau de vote du 17 juin 2012
pour le 2ème tour des Législatives****8 h à 10 h :**

Monsieur Jean-François DUFOUR,
Monsieur Frédéric VASSEUR,
Monsieur Jacques LEFORT,
Madame Nadine HELIE,

10 h à 12 h :

Monsieur Angélo VENTURINI,
Monsieur Arnaud DEVISSCHER,
Madame Karine VANDERSTICHELE.

12 h à 14 h :

Monsieur Jean-Luc LEMOINE,
Monsieur Patrick BAUSSART,
Monsieur Gérard DUCOLLET.

14h à 16h :

Monsieur Francis LEBRUN,
Monsieur Fabien DARBAS,
Monsieur Jean-François DUFOUR.

16h à 18h :

Monsieur Gérard LARDY,
Monsieur Angélo VENTURINI,
Madame Catherine DUBOURG-MATHIEU

Délibération du Conseil Municipal Du 21 février 2012

Le 21 février 2012 le Conseil Municipal dûment convoqué le 13 février 2012, s'est réuni à la mairie à 20h30, sous la Présidence de Monsieur Jean-François DUFOUR, Maire.

Etaient présents :

Messieurs et Mesdames Jacques LEFORT, Gérard DUCOLLET, Angélo VENTURINI, Gérard LARDY, Frédéric VASSEUR, Jean-Luc LEMOINE, Karine VANDERSTICHELE, Fabien DARBAS, Nadine HELIE et Arnaud DEVISSCHER.

Etaient absents excusés :

Madame Colette MERMA était représentée par Monsieur Gérard DUCOLLET,

Madame Catherine DUBOURG-MATHIEU était représentée par Monsieur Jean-François DUFOUR,

Monsieur Patrick BAUSSART était représenté par Monsieur Frédéric VASSEUR,

Monsieur Francis LEBRUN était représenté par Monsieur Jacques LEFORT.

Monsieur Jacques LEFORT a été élu Secrétaire.

Choix du délégataire pour la cantine scolaire et l'accueil périscolaire

Suite à la Commission d'Appel d'Offres du 20 Décembre 2012, l'assemblée délibérante se prononce à l'unanimité sur le choix du délégataire qui est Léo Lagrange Picardie le seul à avoir répondu à cette offre. La durée de cette délégation commencera le 1^{er} mars 2012 pour se terminer le 29 février 2016, pour une durée totale de quatre années.

Fait et délibéré en séance par les membres présents, les jours, mois, an susvisés.

Demande de subvention de l'école élémentaire de Bresles concernant la classe découverte mer et cirque pour un jeune Neuvilleois

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accorder la demande de subvention sollicitée par l'école élémentaire de Bresles, pour un montant de 110 €.

Fait et délibéré en séance par les membres présents, les jours, mois, an susvisés.

Demande de subvention du club de tennis Clermontois pou un stage sportif de trois jeunes Neuvilleois

Le Conseil Municipal ne souhaite pas donner un avis favorable à cette demande de financement de stages sportifs.

Fait et délibéré en séance par les membres présents, les jours, mois, an susvisés.

Aménagement de trois appartements et de deux surfaces commerciales rue du Général Leclerc-financement : résultat des offres commerciales

Le Conseil Municipal à l'unanimité, retient les propositions du Crédit Agricole d'Ile de France pour le financement de cette opération.

- Un prêt de 340 000 €, financement à taux fixe,
- Durée : 15 ans,
- Echéances : Mensuelles,
- Taux : 4.38 %,
- Frais de dossier : 0.15% du capital emprunté.

- Un prêt de 50 000 € à court terme relais TVA à taux fixe,
- Durée : 3 ans maximum,
- Taux : 3.78 %,
- Echéances : Annuelles,
- Frais de dossier : 150 €.

Fait et délibéré en séance par les membres présents, les jours, mois, an susvisés.

Délibération du Conseil Municipal Du 10 avril 2012

Le 10 avril 2012 le Conseil Municipal dûment convoqué le 3 avril 2012, s'est réuni à la mairie à 20h30, sous la Présidence de Monsieur Jean-François DUFOUR, Maire.

Etaient présents :

Messieurs et Mesdames LEFORT Jacques, DUCOLLET Gérard, VENTURINI Angélo, MERMA Colette, LARDY Gérard, VASSEUR Frédéric, LEMOINE Jean-Luc, VANDERSTICHELE Karine, DARBAS Fabien, LEBRUN Francis, HELIE Nadine, DUBOURG-MATHIEU Catherine et DEVISSCHER Arnaud.

Etait absent excusé :

Monsieur Patrick BAUSSART a été représenté par M. Frédéric VASSEUR.

Monsieur Gérard DUCOLLET a été élu Secrétaire.

Comptes administratifs 2011

COMMUNE (M14) :

Le Conseil Municipal donne la Présidence à Madame Colette MERMA et Monsieur le Maire se retire au moment du vote.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Compte Administratif 2011 qui représente :

Un déficit en section d'Investissement de :
20 589.46 €

Un excédent en section de Fonctionnement :
246 990.08 €

Etabli par le comptable du trésor, le compte de gestion est rigoureusement identique au compte administratif de l'ordonnateur.

Fait et délibéré en séance par les membres présents, les jours, mois, an susvisés.

ASSAINISSEMENT (M 49) :

Le Conseil Municipal donne la Présidence à Madame Colette MERMA et Monsieur le Maire se retire au moment du vote.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Compte Administratif 2011 qui représente :

Un déficit en section d'Investissement de :
41 479.43 €

Un excédent en section de Fonctionnement :
40 709.60 €

Etabli par le comptable du trésor, le compte de gestion est rigoureusement identique au compte administratif de l'ordonnateur.

Fait et délibéré en séance par les membres présents, les jours, mois, an susvisés.

Taxes 2012

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité de fixer les taux suivants :

2012	
Taxe d'Habitation :	13.50
Foncier Bâti :	25.44
Foncier Non Bâti :	88.85
C.F.E. : (Cotisation Foncière des entreprises)	16.57

Fait et délibéré en séance par les membres présents, les jours, mois, an susvisés.

Budgets primitifs 2012

COMMUNE (M14) :

Le Conseil Municipal à l'unanimité vote le Budget Primitif communal qui s'équilibre en dépenses et en recettes à :

Section d'Investissement : 2 624 443 €
Section de Fonctionnement : 891 365 €

Fait et délibéré en séance par les membres présents, les jours, mois, an susvisés.

ASSAINISSEMENT (M49) :

Le Conseil Municipal à l'unanimité vote le Budget Primitif d'assainissement qui s'équilibre en dépenses et en recettes à :

Section d'Investissement : 262 479 €
Section de Fonctionnement : 60 000 €

Monsieur Jean-François DUFOUR s'est abstenu concernant la subvention apportée au Team Oise Organisation et au Club Cyclotourisme de Sacy-le-Grand en tant que Président.

Monsieur Jacques LEFORT s'est également abstenu concernant la subvention des ACPG, Président de cette association.

Monsieur Gérard LARDY s'est également abstenu concernant la subvention du Comité des Fêtes, Trésorier Adjoint de cette association.

Monsieur J. Luc LEMOINE s'est également abstenu concernant la subvention de la Fourmilière, Vice-Président de cette association.

MONTANT TOTAL VOTE A L'ARTICLE 6574 AU BUDGET PRIMITIF 2011 DE LA COMMUNE : 18 000 €, au budget primitif 2012.

Fait et délibéré en séance par les membres présents, les jours, mois, an susvisés.

Fête du 1er mai 2012

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- * De créer une régie temporaire pour le traditionnel 1er Mai pour le repas du midi (boissons non comprises),
- * De payer les factures afférentes à cette manifestation,
- * D'offrir le repas aux danseurs,
- * De prendre en charge les repas des danseurs de l'association Samb'Bagage.

Le prix du repas (boissons non comprises) sera de 14 € pour les adultes, 10 € pour les 65 ans et plus (habitant à LA NEUVILLE EN HEZ) et 9 € pour les enfants.

Fait et délibéré en séance par les membres présents, les jours, mois, an susvisés.

Acquisition d'un terrain

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'acquérir les parcelles suivantes :

Section	N°	Lieudit	Contenance cadastrale
A	373	LE PARC	O ha 05 a 04 ca
A	374	LE PARC	O ha 06 a 11 ca
	TOTAL		O ha 11 a 15 ca

La vente est conclue entre le vendeur Monsieur et Madame RABOURDIN Pascal domiciliés à LA RUE SAINT PIERRE (60510) 309 Rue de Courlieu et l'acquéreur la Mairie de LA NEUVILLE EN HEZ (60510) représentée par son maire Monsieur Jean-François DUFOUR, moyennant le prix de six mille euros (6 000 €) s'ajouteront les frais de l'acte.

Le notaire chargé de cette cession est Maître DELARUE, notaire à Bresles 60510.

Fait et délibéré en séance par les membres présents, les jours, mois, an susvisés.

Acquisition d'une parcelle boisée

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'acquérir les parcelles suivantes :

Section	N°	Lieudit	Contenance cadastrale
ZE	88	LE PETIT MARAIS	O ha 46 a 10 ca
	TOTAL		O ha 46 a 10 ca

La vente est conclue entre le vendeur Monsieur et Madame RABOURDIN Pascal domiciliés à LA RUE SAINT PIERRE (60510) 309 Rue de Courlieu et l'acquéreur la Mairie de LA NEUVILLE EN HEZ (60510) représentée par son maire Monsieur Jean-François DUFOUR, moyennant le prix de quatre mille cinq cents euros (4 500 €) s'ajouteront les frais de l'acte.

Le notaire chargé de cette cession est Maître DELARUE, notaire à Bresles 60510.

Fait et délibéré en séance par les membres présents, les jours, mois, an susvisés.

Délibération du Conseil Municipal Du 22 mai 2012

Le 22 mai 2012 le Conseil Municipal dûment convoqué le 15 mai 2012, s'est réuni à la mairie à 20h30, sous la Présidence de Monsieur Jean-François DUFOUR, Maire.

Etaient présents :

Messieurs et Mesdames DUCOLLET Gérard, VENTURINI Angélo, Patrick BAUSSART, MERMA Colette, LARDY Gérard, VASSEUR Frédéric, LEMOINE Jean-Luc, LEBRUN Francis, HELIE Nadine et DEVISSCHER Arnaud.

Etaient absents excusés :

Monsieur Jacques LEFORT a été représenté par Monsieur DUFOUR,

Madame Karine VANDERSTICHELE a été représentée par Angélo VENTURINI,

Monsieur Fabien DARBAS a été représenté par Frédéric VASSEUR,

Et Madame Catherine DUBOURG-MATHIEU.

Monsieur Angélo VENTURINI a été élu Secrétaire.

Demande de participation financière de l'école de danse de Bresles

Trois jeunes Neuvilleuses ont participé au concours Régional de la Confédération Nationale de Danse à LISIEUX. Elles ont toutes obtenu une médaille d'or, elles sont donc qualifiées pour le concours National qui se déroulera à Nice. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de participer à hauteur de 100 € pour chacune d'entre elles.

Fait et délibéré en séance par les membres présents, les jours, mois, an susvisés.

Concours des Maisons Fleuries 2012

Le Conseil Municipal a tiré au sort la liste des jurés pour le concours des Maisons Fleuries qui aura lieu le samedi 30 juin 2012 à partir de 8 h 30 à la Mairie. Les personnes jurées sont les suivantes :

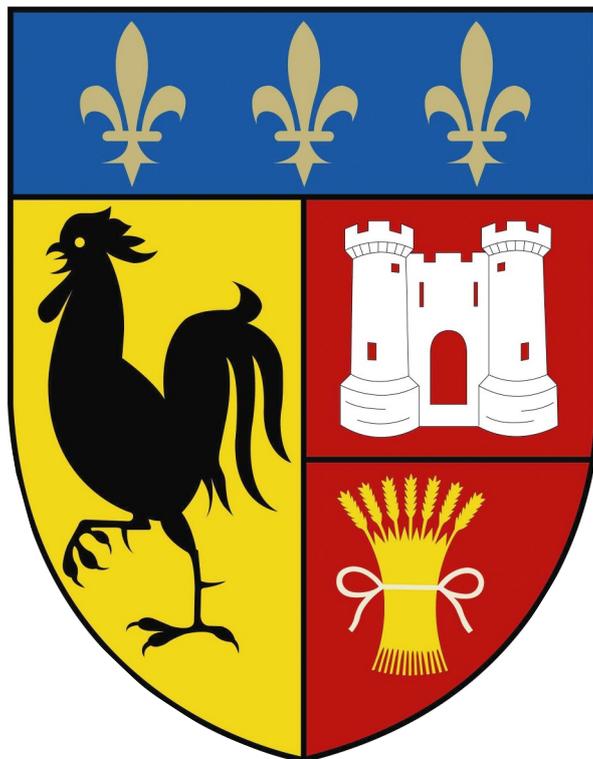
NOMS	PRENOMS	ADRESSES
DEMOULINS (612)	Catherine	21 Chemin des Plois
BOITRELLE (78)	Stéphanie	2 Rue de la Queue du Chat
ZAWLOCKI (811)	Clément	18 Rue du Clos à Boeuf
LEFEVRE (510)	Amélie	10 Rue du Général Leclerc
BOULOGNE (285)	Brigitte	10 Ruelle du Jardin de la Mare
VENTURINI (777)	Benoît	27 Rue du Général Leclerc
MAILLARD (567)	Christian	4 Rue du 8 Mai 1945
GRANDSIRE (389)	Thierry	71 Rue du Général De Gaulle
JOLY (450)	Alain	61 Rue du Général De Gaulle
HAURET (222)	Hélène	5 Rue de la Queue du Chat
EVARD (318)	Romain	2 A Rue Saint Louis
BOYART (69)	Mireille	25 Rue du Général De Gaulle
BLIN (73)	Romain	27 Rue des Sorbiers
BOURSIN (104)	Martine	11 Rue des Erables
BRETON (116)	Sarah	7 Place de Luzarches

Les conseillers qui accompagneront le jury seront Madame Nadine HELIE et Messieurs Gérard DUCOLLET, Gérard LARDY, Angélo VENTURINI et Arnaud DEVISSCHER.

Fait et délibéré en séance par les membres présents, les jours, mois, an susvisés.



La Neuville-en-Hez



MAIRIE

1 rue du 8 mai 1945
60510 LA NEUVILLE EN HEZ

Téléphone : 03.44.78.95.43

Télécopie : 03.44.78.01.20

mairie.laneuvilleenhez@wanadoo.fr

www.la-neuville-en-hez.fr

Bulletin réalisé par : Anne TAMPERE, Adjoint Administratif.

Rédacteurs : Jean-François DUFOUR, Anne TAMPERE, Catherine DESCHAMPS, Angélo VENTURINI pour *la Note de l'Archiviste*, Colette MERMA et Elisabeth RABOURDIN pour *la Bibliothèque*, les Présidents et les membres d'associations.

Responsable de la publication : Jean-François DUFOUR, Maire.